



Enjeu
Propreté, santé
et efficacité p10



Ragon
Le journal
relooké p16



Mémoire
Pont-Rousseau au
fil des crues p 20



Des aides pour les façades



N° 27

Le mensuel d'information municipale

SOMMAIRE



17



8



6



22



15



19



10



14

www.mairie-reze.fr



Rezé Mensuel, le magazine de l'information municipale
 Edition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)
 Directrice de la publication : Dominique Mérel, Première adjointe
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
 Rédaction : Céline Fichet, Catherine Le Brigand, Géraldine Pavin avec Thierry Goussin, Bruno Sotin
 Photos : Thierry Mezerette et Patricia Bassen
 Maquette : MCM Informations
 Impression : Imaye (Laval)
 Régie Publicitaire : Gécop (02 40 71 06 06)
 Tirage : 23 000 exemplaires
 Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville
 BP 159, 44403 Rezé Cedex
 Standard mairie : 02 40 84 43 00
 Imprimé sur papier recyclé Eural super silk à 100% à partir de vieux papiers

FAITS DU MOIS

- 5** Distinction pour l'Agenda 21
- 6** Louis Bourdet, un boulimique associatif
- 7** Permis de construire : ce qui change

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Des aides pour l'entretien des façades
- 10** Propreté, efficacité et santé
- 12** Conseil municipal

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 14** Un atelier qui ne laisse pas de bois
- 18** Jeunes travailleurs aux Bourderies
- 19** Histoire de chœur
- MAGAZINE**
- 20** Pont-Rousseau au fil des crues
- 22** Sortir

À vos couleurs !



EDITORIAL

■ Le patrimoine bâti est le témoin et le miroir de notre passé. Notre ville, vieille de plusieurs siècles, se compose de maisons qui traduisent l'évolution de notre société et témoignent des activités d'antan : les maisons de pêcheurs à Trentemoult, les enseignes commerciales peintes ou réalisées en mosaïque sur les frontons de maisons, les anciennes fermes... Conserver le patrimoine bâti d'une ville, c'est contribuer à garder en mémoire notre culture et nos racines.

Depuis 1986, la Ville attribuait une aide financière aux propriétaires privés au titre de la rénovation du patrimoine dans les secteurs d'intérêt patrimonial repérés au Plan d'occupation des sols. En 2007, dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, les périmètres concernés par l'aide ont été élargis.

Certes, le budget des propriétaires comme celui de la Ville n'est pas extensible. Mais ensemble, nous pouvons sauver des outrages du temps des signes symboliques et décoratifs tels qu'un entourage de briques, un linteau ouvragé, ou envisager de refaire un enduit à la chaux. Et redonner ainsi un bel écrin à notre cité.

D'ores et déjà, de nombreuses façades ont retrouvé leurs couleurs et leurs beaux détails. Et cela ce voit quand on se promène en ville. Rezé les Couleurs, nom de notre grande fête des quartiers et de la ville, pourrait bien être plus réel encore en s'affichant sur les façades restaurées.

Le Maire de Rezé,
Vice-Président de Nantes Métropole



FAITS DU MOIS

À SAVOIR

Des sévices sur des chats et des disparitions ont été constatés dans certains secteurs. Doit-on rappeler que tout acte de cruauté envers les animaux est répréhensible et condamnable par la justice ? Si vous êtes embêté par un animal errant, téléphonez au service réglementation de la Ville qui fera le nécessaire (02 40 84 43 82).

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux, notamment les chats, de les nourrir pour qu'ils évitent d'aller crier famine chez les voisins et les voisines. Ces mêmes voisins et voisines seront bien aimables de ne pas céder à la pression féline en ne leur donnant pas à manger. Ceci afin d'éviter d'encourager le vagabondage de ces petites bêtes. Enfin, pour éviter leur prolifération, pilule de contraception ou stérilisation sont vivement conseillées.



ÉVÉNEMENT

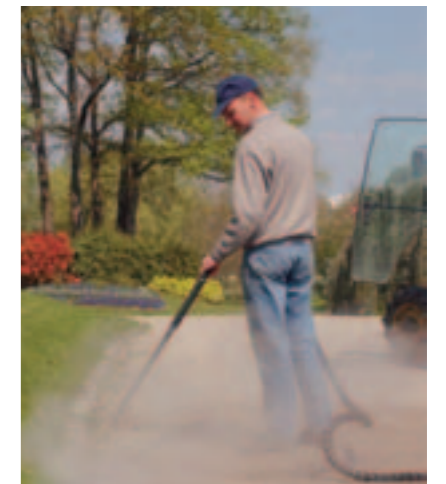
Votez et participez aux soirées élections en mairie. Les 9 et 16 mars, les électeurs rezéens choisiront leurs maires et leurs conseillers généraux. La Ville les invite, le soir du premier et du second tours, à découvrir les résultats en mairie : affichage sur grand écran au fur et à mesure du dépouillement, rappel des taux de participation bureau par bureau, rappel des scores et des candidats des élections précédentes...

Rens. 02 40 84 43 84.



CLIN D'ŒIL

Trente-deux **agendas 21** ont été reconnus en France par le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, dont celui de Rezé. Une distinction recherchée puisque seules 3 communes et 2 agglomérations (Nantes et Angers) l'ont obtenue dans la région des Pays de la Loire. En 2007, 58 actions ont été engagées, poursuivies ou achevées dans des domaines liés au social, à l'urbanisme, au transport, à l'environnement...



À NE PAS MANQUER

JEUX À RAGON : soirée jeux en famille au CSC de Ragon (p17) ■ ENVIRONNEMENT : exposition "200 arbres à protéger" à voir avant le 8 mars (p 7 et p23) ■ MUSIQUE : le troubadour algérien Idir invité par l'Arc le 2 février (p 22) ■ COMPOSTAGE : tout savoir sur le sujet le 9 février (p 17) ■ ENFANTS : "La reine des couleurs" (prix du meilleur spectacle jeune public au Festival mondial de Prague en 2002) le 13 février (p 22) ■

LA PHOTO

Plusieurs centaines de personnes s'étaient donné rendez-vous au centre commercial du Château pour son inauguration le 22 décembre au son joyeux de la fanfare du Grandmachinchose. Le point d'orgue d'un projet de restructuration mené depuis 2000. Aujourd'hui, 14 commerces et services insufflent un nouveau dynamisme au cœur du quartier.



LE PROFIL



Louis Bourdet, un boulimique associatif : "S'impliquer pour mieux s'intégrer dans le quartier".

À 60 ans, **Louis Bourdet** est un cadre retraité bien occupé. Président du centre socioculturel de Ragon, membre du conseil économique et social communal (CESC), médiateur bénévole pour le ministère de l'Emploi dans des procédures de licenciement, membre de l'ECTI, une association qui accompagne les jeunes chefs de petites entreprises, Louis est d'abord un passionné de la rencontre. Une passion qu'il cultive depuis 1967, date de son premier engagement bénévole dans un club de foot, et qui trouve en grande partie son origine dans un parcours personnel atypique. "Rezé, c'est ma 19^e maison. Mes activités professionnelles ont conduit ma famille dans les quatre coins de France. Créer rapidement du lien avec les autres habitants, c'est vite devenu un besoin vital pour s'intégrer", explique-t-il. Discret et efficace, Louis préfère les actes aux mots et le jeu collectif aux sports solitaires. "Donner pour recevoir, ajoute-t-il. Quoi de mieux pour donner du sens à sa vie ?"

LE CHIFFRE



70 C'est le nombre d'espèces d'arbres et d'arbustes remarquables inventoriées entre mars et juin 2007. Le chêne arrive en tête, suivi des cèdres, pins, magnolias, tilleuls, frênes et séquoias. Découvrez en images ces différentes essences en visitant l'exposition "200 arbres à protéger" à la maison des projets. Visible jusqu'au

8 mars, elle propose une galerie photos des principaux arbres remarquables, des informations sur l'inventaire et des jeux pédagogiques pour les enfants (reconnaître les écorces, les senteurs...). Rens. 02 40 13 44 10.

LA QUESTION

Quels changements pour le permis de construire ?



Séverine Wautrin, directrice du développement urbain.

Avant la réforme du code de l'urbanisme qui a eu lieu en octobre 2007, il existait onze régimes d'autorisation et cinq déclarations. Aujourd'hui, il subsiste trois régimes d'autorisation (permis de construire, aménager et démolir) et une déclaration préalable pour les constructions

de moins de 20 m² et les piscines non couvertes de moins de 100 m². Autre changement : les délais d'instruction sont précisés et garantis au demandeur dès le dépôt du dossier. Le délai d'instruction de la déclaration préalable est fixé à un mois, deux mois pour le permis de construire des maisons individuelles et trois mois pour les autres constructions et aménagements. S'il n'y a pas de réponse de la Ville dans les délais prévus, le demandeur bénéficie d'un permis tacite (sauf exceptions précisées lors du dépôt de la demande). La liste des pièces devant accompagner le dossier est fournie avec les nouveaux formulaires. L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier. Vous avez alors trois mois pour les envoyer. Une fois les travaux terminés, le bénéficiaire doit produire une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux dans un délai de trois mois. Que ce soit pour le permis de construire ou pour la déclaration préalable.

Site : www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr
Rens. 02 40 84 43 84.

PATRIMOINE

Avec l'aide au patrimoine, la Ville incite à la rénovation du bâti de caractère. Et encourage les propriétaires à conserver les détails qui font le charme des façades.



La place Sémard bénéficie d'aides au ravalement jusqu'au 31 décembre 2008.

Murielle Monnier, quai de l'Échouage



"Nous habitons une maison de pêcheur. La Ville nous a aidés pour le ravalement à la chaux de la façade. Dans ce quartier, c'est important de conserver l'aspect traditionnel des habitations : c'est ce qui fait leur charme. C'est pour cela qu'il faut un minimum de règles."

Marc Le Troadec, rue des Chevaliers



"Notre maison date de 1903. La façade, en pierres de tuf, avait été recouverte de ciment à une époque. Nous avons enlevé l'enduit pour remettre de la chaux. Ça permet de faire respirer les murs et de faire ressortir l'humidité. Et c'est naturel, sans danger pour l'environnement."

Des aides pour l'entretien des façades

Couleurs des maisons de pêcheurs à Trentemoult, hautes fenêtres encadrées de tuffeau à Pont-Rousseau... Dans chaque quartier, des façades racontent l'histoire de Rezé à travers leurs ornements, leurs pierres ou leurs boiseries. Pour encourager les propriétaires à conserver ces petits détails qui font le charme des rues et le plaisir de l'œil, la Ville peut financer une partie des travaux de rénovation : enduits à la chaux, menuiseries en bois, clôtures en pierre... sans oublier les anciennes "réclames" des années 1930-1950. "L'aide au patrimoine n'est

pas destinée à des travaux très lourds mais à des petites touches", précise Bruno Plisson, architecte-conseil de la Ville. "Nous voulons préserver certains signes décoratifs, visibles de l'espace public, comme un entourage de briques ou un linteau ouvragé. L'architecture du passé est riche d'enseignement pour le présent !".

Trois formes d'aides

Accordée sur dossier, l'aide financière est distribuée de trois manières. Dans certaines zones dites "d'intérêt patrimonial" (comme le village de l'Aufrère, à Ragon),

tous les propriétaires peuvent prétendre à cette aide. Dans d'autres secteurs, présentant moins d'habitations "de caractère", l'aide est attribuée au cas par cas, sur l'avis de l'architecte-conseil. Enfin, un programme pluriannuel apporte un soutien ciblé (la place Sémard, jusqu'au 31 décembre 2008).

Des règles à respecter

"Depuis mars 2007, l'aide au patrimoine s'est renforcée. Les périmètres concernés par l'aide ont été élargis dans le cadre du Plan local d'urbanisme. Du coup, le nombre de propriétés pouvant bénéfi-

cier de l'aide a augmenté. Les éléments bâtis protégés par le PLU aussi : 59 en 2005, 198 en 2007", précise Gérard Allard, adjoint au maire chargé de l'urbanisme. "Le nombre de secteurs aidés a doublé en effet et l'éventail de travaux s'est élargi. Ainsi, nous accordons désormais une aide financière pour la pose de lambrequins, ces frises destinées à masquer les coffres de volets roulants", ajoute Séverine Wautrin, directrice du service développement urbain de la Ville. Un ornement bien utile, dans les quartiers où les coffres apparents sont interdits. Car protéger le patrimoine,

c'est aussi instaurer des règles pour ne pas le dénaturer. À Trentemoult par exemple, les menuiseries doivent être en bois. Pas en plastique. Une question de qualité, selon Bruno Plisson. "Le PVC

gâche les façades : c'est une matière inerte, sans charme." Mais attention : "Il ne s'agit pas de censurer les propriétaires", insiste l'architecte. "Le but, c'est de leur faire prendre conscience de l'in-

térêt de préserver certaines traces du passé". Pour que demain encore, les murs racontent l'histoire de la ville, à travers leurs ornements, leurs pierres et leurs boiseries.

Des contraintes architecturales

Selon le secteur défini dans le Plan local d'urbanisme, des règles sont à respecter dans certains quartiers lors de la rénovation d'un bâtiment. En voici quelques-unes :

- à Trentemoult, la Basse-Ile, la Haute-Ile et Norkiouse : fenêtres plus hautes que larges, coffres des volets roulants cachés, menuiseries en bois peint...
- à Ragon (dont l'Aufrère), Rezé-Hôtel-de-Ville (la Blanche), la Jaguère, le Chêne-Creux, la Grand'Haie, les Chapelles, la

Chaussée, le Port-au-Blé et la Morinière : revêtement extérieur en enduit de chaux et sable ou enduits teintés dans la masse, sommet du mur de clôture arrondi éventuellement prolongé par une grille de feronnerie...

- à Pont-Rousseau : façades à conserver avec leurs matériaux d'origine, pour les toitures chiens assis interdits...

Renseignements au service urbanisme : 02 40 84 42 68.



Une partie de l'équipe du service propreté à l'œuvre dans une salle de classe.

SERVICE

Écoles, centres socioculturels, salles

associatives...

Le service

municipal

de la propreté

entretient plus de

80 sites.

Sa devise ?

Concilier efficacité

et développement

durable.

Propreté et santé

Plus de 54 000 mètres carrés de locaux sont entretenus par le service propreté de la Ville. Une surface grande comme 22 halles de la Trocardière, répartie en 84 sites : écoles, hôtel de ville, salles associatives, bibliothèques...

"Les trois quarts des sites sont entretenus par nos 46 agents municipaux", indique Jacqueline Courageux, responsable du service propreté. "Les autres sont nettoyés par quatre entreprises privées, que nous contrôlons régulièrement. Si le résultat n'est pas satisfaisant, nous demandons un nouveau nettoyage. Le service doit être assuré."

Moins de produits nocifs

Concilier efficacité et développement durable, tel est l'objectif du service pro-

preté. Respect de l'environnement, économie de produits, santé des agents et des utilisateurs des locaux... Une réflexion est menée avec les équipes d'entretien. "En matière de santé, nous sensibilisons les agents aux règles de sécurité (port de gants, chaussures, masques). Nous les invitons à utiliser moins de produits nocifs : c'est mieux pour eux, pour le public et pour la planète !" Ainsi, le traditionnel couple "détergent + eau" se voit remplacé par les chiffonnettes microfibrées, permettant de nettoyer sans détergent donc sans rinçage. Une solution écologique et économique.

Vers un travail en journée ?

Autre volet du développement durable : l'amélioration des conditions de travail. Pour la plupart des agents, majoritaire-

ment des femmes, les horaires (6h-9h30 et 16h-19h30) sont peu propices à une vie de famille. Afin d'y remédier, un projet de "travail en journée" est à l'étude.

Une façon de travailler que les pays nordiques ont adoptée. "L'idée, c'est de resserrer le temps de présence en intervenant autant que possible pendant l'ouverture des locaux. Nous en discutons avec les agents."

En attendant, le service s'organise en prévision de ses interventions dans de futurs équipements, comme la crèche de la Carterie. Car chaque construction se traduit par des mètres carrés supplémentaires à entretenir. Durée et fréquence de nettoyage, tâches à accomplir... Tout est évalué avec précision pour déterminer les besoins humains et matériels à venir.

"Agir pour l'avenir de nos enfants"

Pour Yasmina Gourdin et Sylvie Guillaud, agents techniques à l'école Château-Sud : "Il est nécessaire de se poser des questions quant à nos méthodes de travail, de penser à l'environnement et à la santé des agents et des usagers. Nous remplaçons les produits irritants par de nouvelles techniques : chiffons microfibrés réutilisables pour dégraisser sans produit, aspirateurs vapeur qui désinfectent à l'eau bouillante... Il faut que chacun s'y mette. C'est important pour l'avenir de nos enfants."



CONSEIL MUNICIPAL

Faire face au désengagement financier de l'État tout en continuant d'investir. Sans pénaliser les habitants sur le plan fiscal. Un exercice d'équilibriste qui incombe à la Ville.



La Caisse d'allocations familiales revoit ses aides à la baisse. Un coup dur pour les politiques de loisirs et de vacances des jeunes.

Investir avec maîtrise

Le conseil municipal de décembre était consacré aux orientations budgétaires pour les finances de la Ville en 2008. Exercice incontournable deux mois avant le vote du budget. Il s'agit de présenter les niveaux d'investissement et la stratégie financière à venir.

Il y a été largement question du désengagement de l'État – baisse des compensations, des aides versées par la Caisse d'allocations familiales – qui se traduira par un manque à gagner pour la Ville en 2008 de 400 000 euros environ.

Le volume des recettes en provenance de l'État continue à s'éroder.

Recettes fiscales : + 3 %

Du côté des recettes fiscales de la commune, le produit des impôts évolue de plus de 3 %. Grâce à l'arrivée de nouveaux habitants qui viennent grossir le nombre de foyers fiscaux. La Ville ne devrait pas toucher aux taux d'imposition en 2008 et continuera à appliquer, en plus des abattements obligatoires, le taux d'abattement facultatif maximal à la base autorisé par l'État, soit 15 % (un

manque à gagner de 1,2 million d'euros). Cette technique atténue l'impôt payé par les petits contribuables pour la taxe d'habitation. En France, seules 18% des communes l'appliquent. Les impôts devraient augmenter malgré tout car l'État, via sa loi de finances, prévoit une hausse des bases fiscales de 1,6 %.

Un recours à l'emprunt limité

En matière d'investissement, la Ville aura recours à un emprunt limité. Pour 2008, le montant des investissements devrait avoisiner les 8,2 millions. Un montant

moins élevé que celui de l'année 2007 qui était de 10,5 millions en raison de nombreuses mises en chantier ou réalisation simultanées d'équipements.

Même si la commune a un faible niveau d'endettement – 13 millions d'euros, soit 350 euros par habitant, ce qui représente trois fois moins que la moyenne nationale – il ne sera pas envisagé de livraisons d'équipements plus que les recettes réelles de la Ville ne pourront en supporter en 2008.

EN BREF...

Contrat enfance jeunesse

Un nouveau contrat enfance jeunesse liant la Ville à la Caisse d'allocations familiales prend la suite des contrats enfance et temps libre. Le dispositif concerne toutes les actions en direction des enfants et jeunes de 0 à 17 ans. Il est signé pour une période de quatre ans. Il modifie brutalement les règles du partenariat en grevant fortement les crédits. Le nouveau contrat prévoit une diminution de 4,5% par an sur la base des versements de 2006. Soit 60 000 € en moins par an. Pour Rezé, la perte de financement sera dans 12 ans de 720 000 €.

Plateforme de broyage

Suite à l'enquête publique, le Préfet a délivré l'arrêté autorisant l'exploitation de la plateforme de broyage de métaux d'AFM Recyclage sur le site de Cheviré à Nantes. Le conseil municipal avait émis des réserves en mars 2007 ainsi que celui de Bouguenais. L'arrêté est disponible sur demande auprès des services de la Ville.

Site Saint-Lupien



En réponse au succès des visites du site, un tarif familial a été instauré : forfait de 6 € quel que soit le nombre d'enfants.

Moins de RMistes

Baisse de 15,8% du nombre de RMistes en Loire-Atlantique entre février 2006 et août 2007. Soit 14 822 allocataires rémunérés. Un résultat dû au dynamisme économique local. L'an passé, 9 000 emplois ont été créés dans le secteur privé du département. En outre, le budget du département en faveur de l'insertion a augmenté de 9,9% en deux ans.

Déclics métiers

De février à avril, l'opération Déclic métiers propose aux collégiens et lycéens de leur faire découvrir les entreprises de la région. Menée par l'association Escalade et le CIO de Rezé Sud-Loire, elle a réuni 2 500 élèves l'an passé. Les visites s'effectuent dans plus de 110 d'entreprises, dont une vingtaine à Rezé.

L'énergie s'affiche



A l'accueil de l'hôtel de ville et dans le bâtiment Grignon-Dumoulin (face à la mairie), une affichette indique la performance énergétique de ces deux lieux et leur classification (de A et G) comme pour les appareils électroménagers. L'étiquette permet donc de savoir ce que le bâtiment dépense et l'impact des efforts entrepris par la Ville pour réduire sa consommation d'énergie. Consultables par le public, les résultats seront mis à jour tous les ans.

L'Assedic au 39 49

Pour contacter tous les services de l'Assedic, il faut désormais composer le 39 49. Un numéro court, plus facile à mémoriser, créé pour simplifier les démarches des demandeurs d'emploi. Coût de la communication : 11 centimes par appel pour les services d'inscription et de renseignements.

Enquête Insee

L'Insee réalise une enquête jusqu'au 31 mars sur le cadre de vie et la sécurité en France. Quelques familles seront sollicitées à Rezé. Les enquêteurs seront munis d'une carte officielle. Rens. 0 825 889 452 ou www.insee.fr.



Au collège Petite-Lande, séance de fabrication de jeux animée par Daniel Leroux.

HOUSSAIS

L'atelier ne les laisse pas de bois

Au collège Petite-Lande, l'activité menuiserie attire de nombreux jeunes passionnés.

Tous les vendredis midis, le foyer socio-éducatif du collège Petite-Lande prend des airs de ruche créatrice. Par petits groupes, une vingtaine de jeunes rabotent, scient, poncent, clouent, collent pour fabriquer des jeux en bois, des nichoirs, des objets de décoration ou de rangement.

Ceux qui n'ont pu s'inscrire patientent sur une liste d'attente. Daniel Leroux, menuisier et ancien parent d'élève, ne s'attendait pas à un tel engouement lorsqu'il a lancé l'atelier il y a trois ans. "Je pensais qu'il aurait fallu encourager les jeunes à pousser la porte de l'atelier. Je dois plutôt les faire sortir quand

sonne l'heure de la reprise des cours !", note-t-il, amusé. Avec John Reid, qui l'assiste cette année, ils expliquent la spécificité des différentes essences de bois, enseignent le maniement des outils et le geste juste.

Ravie du succès de l'atelier, la conseillère principale d'éducation du collège, Martine Dubos, l'explique par "le plaisir de créer avec ses mains, tout simplement. Les jeunes en ont peu l'occasion dans le cadre de leur parcours scolaire. C'est une expérience extraordinaire valorisant le travail manuel." Cette découverte du travail du bois séduit autant les garçons que les filles. D'autant qu'"à la maison, papa ne veut pas qu'on touche aux outils", s'amuse Naomie en figulant un dé porte-crayons.



De l'amour dans les gestes et dans les yeux... à la maison de retraite Mauperthuis.

CHÂTEAU

Jadis, chienne retraitée à Mauperthuis

Igor est parti en retraite. C'est Jadis qui le remplace à la résidence Mauperthuis où elle un rôle social de premier plan. Récit d'une vie de chienne "thérapeutique".

A la maison de retraite de Mauperthuis, Jadis est connue comme le loup blanc. Mais, en l'occurrence, il s'agit d'un Labrador noir de 13 ans. Jadis est une chienne-guide d'aveugle. Elle a rempli sa mission durant quatre ans et a été réformée pour un problème de hanche. L'école de chiens-guides d'Angers l'a proposée à Sylvie Foulonneau, infirmière à la maison de retraite Mauperthuis. La résidence avait déjà connu Igor de 1997 à 2004. C'est donc Jadis qui lui succède.

Mission thérapeutique

"Elle fait un mi-temps comme moi." Ainsi, pendant que sa maîtresse prodigue des soins aux résidents, Jadis fait sa petite tournée en quête de caresses. Mais, n'allez pas imaginer qu'elle fait tapisserie. La chienne a une vraie fonc-

tion. "Sa présence a des impacts sur les plans affectif et thérapeutique notamment pour les gens désorientés. De plus, elle permet de dédramatiser des situations stressantes : l'accueil d'une nouvelle personne âgée, une maladie, un deuil..." confie Sylvie Foulonneau.

Jadis a toutes les faveurs des résidents et en particulier celles de Raymonde Bracq, 84 ans, qui la promène trois fois par jour. "Je l'adore. Elle m'apporte joie et réconfort. Comme mon mari est décédé, j'ai reporté toute mon affection sur elle."

"Le chien a la faculté d'apaiser. Il pose la tête sur les genoux des résidents et les tranquillise s'ils sont tendus. Par exemple, on ne se dispute jamais en présence du chien", ajoute François Batard, directeur de la résidence. "C'est une expérience probante à condition de garantir au chien une vie normale et qu'il ait un référent pour ne pas perturber son équilibre."

EN BREF...

■ TOUS QUARTIERS Arbres remarquables

Réunis le 18 décembre, les membres des sept CCQ et du CESC ont échangé sur l'inventaire des arbres remarquables auquel ils ont participé. Le Tour de Rezé, le 16 mars, permettra d'en découvrir un bon nombre. Certains participants ont suggéré d'étiqueter les arbres pour faciliter l'identification. La Ville a jugé l'idée intéressante mais craint que les étiquettes ne soient retirées par des indéclicats. Elle réfléchit à un autre système.

■ TRENTEMOULT CCQ du 12 décembre

Lors de la séance du 12 décembre, les membres du conseil consultatif de quartier (CCQ) ont été informés de l'avancée de divers projets. Concernant la station d'épuration, les travaux seront financés par la facture d'eau des usagers (sans augmentation) et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne prendra en charge 35% du coût. Quant à la plateforme de broyage de métaux AFM Recyclage, des écrans seront posés pour limiter le bruit et des contrôles seront effectués sur l'air et les poussières.

■ CHÂTEAU Nouvelle direction au CSC

La maison des jeunes et de la culture/centre socioculturel du Château a accueilli sa nouvelle directrice, Patricia Furet. Nommée conjointement par la Ville et l'association, Patricia Furet assure ses fonctions depuis le 11 décembre.

■ RAGON Déviation rue Legendre

En raison des travaux réalisés sur la ZAC Océane (La Brosse), la rue Pierre-Legendre sera déviée de février à mars. L'accès à la déchetterie de la Malnove, en avril et en mai, s'effectuera uniquement par la route des Sorinières.



Bernard Le Blavec, rédacteur en chef, et Corinne Francisque, animatrice au CSC Ragon.

RAGON

Le journal de quartier relooké

“Le P’tit ragonnais”, journal écrit par et pour les habitants du quartier, vient de se refaire une beauté.

Il y a parfois des gens qui m’interpellent dans la rue et me disent : “Alors, Monsieur Le Blavec, quand est-ce qu’il sort le prochain ?”. Il faut dire qu’avec plus de 69 numéros et l’équivalent de 150 000 exemplaires diffusés depuis 24 ans, le journal du quartier, édité par l’équipe du centre socioculturel de Ragon, est devenu une véritable institution. Récemment, ses “plumes” lui ont fait subir une petite cure de jeunesse. Explications. “On voulait donner davantage envie aux habitants d’ouvrir le jour-

nal et de le lire”, justifie Bernard Le Blavec, bénévole du CSC ayant les fonctions de rédacteur en chef.

Plus coloré, plus pimpant

Avec le soutien de la Contemporaine, l’imprimeur attiré, l’équipe de rédaction a donc travaillé sur le fond mais aussi sur la forme. Le résultat : une mise en page plus colorée et plus attirante.

“Les professionnels nous ont donné des conseils pour mieux écrire, être plus clair. On a un autre regard sur notre jour-

nal maintenant”, témoigne Mylène Lecoq, rédactrice et ex-directrice d’école. Pour Corinne Francisque, animatrice et référente du journal, l’expérience est très positive. “Notre souhait maintenant, c’est de renforcer l’équipe en invitant des « journalistes en herbe », notamment des ados et des enfants, à participer à l’aventure.” Avec un objectif en tête, que la rédaction et la diffusion du journal permettent de créer encore davantage de liens et de compréhension entre les habitants.

Rens. 02 28 25 29 40.



L’animation et la programmation de la radio assurées par une dizaine de jeunes.

CHÂTEAU

L’Arpej lance sa web radio

En passant du hertzien au web, Tonic FM va émettre toute l’année en continu. Et donner la parole aux quartiers.

Depuis plusieurs années, de jeunes rezéens animent durant les vacances scolaires la radio Tonic FM. Les contraintes de fabrication et les difficultés de réception ont incité l’Arpej à poursuivre l’expérience sur Internet.

Basée au pôle jeunesse du Château, Tonicwebradio en est encore à ses balbutiements. L’association nantaise Ping lui donne un coup de main sur le plan technique. La web radio fonctionne uniquement avec des logiciels libres. Une dizaine de jeunes de 13 à 18 ans sont impliqués dans l’animation et la program-

mation. Olivier, 16 ans, un “ancien” de Tonic FM, apprécie les potentialités grâce à Internet : “On va pouvoir écouter ce qui se produit à l’Arpej au-delà de Rezé”. Les titres de hip-hop créés l’été dernier lors d’ateliers de MAO (Musique assistée par ordinateur) sont déjà sur le web. Des musiciens du quartier travaillent à l’habillage sonore de la radio. Celle-ci a vocation à devenir un espace d’expression pour tous les jeunes. Reportages, témoignages viendront progressivement enrichir sa programmation.

www.tonicwebradio.podzone.net (L’écoute nécessite le gratuit VLC Media Player). 02 51 70 75 85.

PAROLE D’HABITANT



Sélim Haouadeg, 19 ans, citoyen impliqué.

Lorsque je suis devenu majeur, je me suis tout de suite inscrit sur les listes électorales. Pour moi, c’est important de voter. Ça me permet d’exprimer mon opinion et de choisir le représentant politique qui correspond le mieux à mes idées. Certains de mes copains ne votent pas. Après, ils se plaignent des résultats des élections. Je trouve qu’ils feraient mieux de mettre un bulletin dans l’urne plutôt que de rester les bras croisés. On doit tous se sentir concernés par les élections. Moi, lorsque j’ai voté, lors de l’élection présidentielle, je me suis senti responsable.

J’avais conscience d’agir sur l’avenir.

On ne se rend pas toujours compte que le droit de vote est une chance : il faut saisir cette opportunité. C’est notre avenir qui est en jeu.

AGENDA

Secours populaire
Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Emile-Zola, le jeudi 7 et les mercredis 13 et 20 février de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ouvert à tous. Rens. 02 51 70 03 81 (jours d’ouverture).

Cepal Rezé-Centre
Concours de belote le vendredi 22 février à 14h, tarif : 7 €. Salle Marchais, 8 rue des Roquios. Rens. 02 40 05 45 27.

CSC Loire-et-Seil
Maison du Port-au-Blé : un après-midi pour prendre soin de soi avec une esthéticienne, le mardi 12 février à 14h. Maison des Isles, allée Choëmet : petit-déjeuner sciences humaines “Transcrire” avec Sofie Vinet le samedi 9 février à 9h30. Rens. 02 51 11 12 32.

Jeux à Ragon
Grande soirée jeux samedi 2 février de 17h à 22h au CSC Ragon : venez en famille jouer et partager un moment sympa autour des jeux (jeu de cartes, légos, casses-tête, jeu de société, etc.). Soirée organisée par la FCPE Ragon en collaboration avec la PEEP, l’Arpej, l’association Fernand-Deligny et le CSC Ragon. Restauration sur place. Rens. 02 40 02 14 73.

Après-midi dansant
Par l’association Cool-Musique le dimanche 15 février à 15h. Salle de l’AEP, 19 bis rue Pierre-Brossolette. 7 € boissons et brioches comprises. Rens. 02 40 34 28 82.

Le compostage
Une réunion, organisée par les Jardiniers de France, et animée par Marc Dupin-de-Saint-Cyr, samedi 9 février à 14h, salle Jean-Jaurès, 40 rue Jean-Jaurès. Ouvert à tous. Rens. 02 40 75 39 49.



Le site des Bourderies accueillera, outre le foyer (à droite sur la photo), un pôle de formation supérieure dans le domaine social.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

Des jeunes travailleurs aux Bourderies

Le site des Bourderies va accueillir le foyer Grand-Voile, une construction haute qualité environnementale pour les jeunes travailleurs.

Pour répondre aux besoins de logement des 16-30 ans en formation ou en recherche d'emploi, la Nantaise d'habitations et l'association des Foyers de l'Edit-de-Nantes vont implanter un foyer de jeunes travailleurs aux Bourderies. Construit sur un terrain municipal, près de la rue Victor-Hugo, le bâtiment respectera des critères de haute qualité environnementale. Avec une attention particulière en matière d'énergie. La moitié des logements disposeront d'une baie vitrée au sud, pour profiter des apports du soleil. Une chaudière à



gaz haute performance assurera le chauffage. Quant à la toiture, elle sera habillée de 62 m² de capteurs solaires (couvrant 50% de la consommation d'eau chaude)... et végétalisée, pour réguler les eaux de pluie.

Au total, 93 logements de 16 à 32 m² seront aménagés dans l'immeuble, dont neuf adaptés aux personnes à mobilité réduite. Début des travaux au printemps pour une mise en service en 2010.



Ils ont trois cordes à leur arc : chant, danse et théâtre.

HOUSSAIS

Une nouvelle histoire de chœur

Depuis octobre 2007, l'association L'air du vent, entièrement dédiée à la comédie musicale, souffle ses airs à Rezé.

Ils sont une dizaine, âgés de 22 à 45 ans. Tous les lundis soir, trois heures durant, ils travaillent le chant, la danse et l'expression théâtrale avec un objectif : présenter à partir de mars 2008 une comédie musicale créée par le groupe.

"L'idée, c'est de se faire plaisir, de permettre à des amateurs d'avoir accès au monde du spectacle par le biais d'une formation annuelle, de faire passer des messages à travers la création de nos spectacles et aussi de participer à une cause solidaire", précise Aurora, à la fois fonda-

trice de la nouvelle association et chef de chœur de la comédie. Le spectacle n'a pas encore commencé que déjà une partie des bénéficiaires des soirées à venir est réservée à l'association la Maternelle qui soutient les orphelins majeurs de la région nantaise.

Pour information, l'association recherche des techniciens du son et de la lumière bénévoles et/ou amateurs. Si le chœur vous en dit ! Les répétitions se déroulent au centre musical de la Balinière.

Renseignements : lairduvent@voila.fr ou 06 89 04 09 28.

TRENTEMOULT-LES-ÎLES

Les pontons sont réparés

Les bateaux sont revenus. Ils devront remettre les bouts à l'occasion d'un nettoyage de printemps.

Suite aux travaux réalisés par Nantes Métropole, le nombre de pontons du port de Trentemoult est passé de trois à deux. Les deux pontons les plus proches du quai ont été réparés et rééquilibrés afin de garantir une capacité d'accueil de 22 bateaux. Le troisième a été désarmé pour des raisons de sécurité. Il est donc définitivement interdit au stationnement des bateaux mais il a été maintenu pour faire office de brise-clapot.

En décembre, la majorité des bateaux avaient rejoint leur port d'attache. Au printemps, ils devront à nouveau mettre les voiles afin de libérer l'emprise du port

pour de nouveaux travaux. Cette fois, Nantes Métropole effectuera un curage d'entretien sur 50 cm de profondeur car la végétation commence à se développer sur la vase. Un tel nettoyage avait été déjà réalisé en 2006. Cette intervention devrait être ensuite reconduite tous les deux ans. Lors du conseil communautaire de décembre, un nouveau règlement a été adopté. Désormais, tout nouveau bateau susceptible d'être accueilli devra correspondre aux limitations de gabarit, soit 1,30 m de tirant d'eau. Cette restriction ne vaut pas pour les bateaux des usagers disposant déjà d'une autorisation de stationnement.

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ-HÔTEL DE VILLE

(Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot
Samedi 2 février de 11h à 12h.

■ André Marti
Sur rendez-vous.

CHÂTEAU (Landreau/Trocardière)
Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ Jean-Yves Nicolas
Samedi 9 février de 11h à 12h.

■ Samuel Landier
Sur rendez-vous.

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)
CSC Jaunais-Blordière.

■ Alain Coutant-Nevoux
Samedi 23 février de 9h à 10h.

■ Bérandère Musseau
Sur rendez-vous.

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)
8 rue Jean-Baptiste-Vigier.

■ François Simon
Samedi 2 février de 11h à 12h.

■ Malika Tararbit
Sur rendez-vous.

HOUSSAIS
(Chêne-Creux/Trois Moulins)
Maison de quartier de la Houssais.

■ Aline Conan
Samedi 2 février de 10h à 11h,

et sur rendez-vous.

■ Sylvie Desportes
Samedi 16 février de 10h à 11h.

RAGON

Maison de quartier, rue du Vivier.

■ Marie-Ange Gallais
Samedi 9 février de 11h à 12h.

■ Christine Coutant
Sur rendez-vous.

TRENTEMOULT-LES-ÎLES
(Haute-île et Basse-île)

Maison de quartier.

■ Danièle Daunis-Féraud
Sur rendez-vous.

Élus de l'opposition

■ Permanence le lundi de 9h à 10h30 et le vendredi de 14h à 16h en mairie ou à domicile : 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye-Rezé
Gérard Allard reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 56.

■ Canton de Rezé-Bouguenais
Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 42 41.



La rue Alsace-Lorraine inondée en 1910. (Sources : Archives municipales).



Raymond Fabrice, ici en compagnie de son épouse, avait 6 ans lors de la crue de 1936.



François Brunet devant le repère de la crue de 1872, rue Alsace-Lorraine.

Pont-Rousseau au au fil des crues

Situé à la confluence de la Sèvre et de la Loire, souvent en crue, Pont-Rousseau a été le théâtre d'inondations spectaculaires. L'occasion pour les Roussipontains de monter sur les planches...

Janvier 1936. La rue Alsace-Lorraine est submergée par la Sèvre et la Loire en crue. On se déplace en barque ou grâce aux pontons de bois montés le long des maisons. À Pont-Rousseau, on a l'habitude de monter sur les planches... Les inondations sont fréquentes. Certaines ont laissé des marques, à l'instar de la crue de 1872, signalée par une plaque de métal sur le mur du 18 rue Alsace-Lorraine, à plus de 60 cm du sol. D'autres ont été immortalisées sur cartes postales. Comme l'inondation de 1910, la plus forte du 20^e siècle, qui avait également paralysé Nantes et Paris : gonflées par les pluies torrentielles, la

Loire et la Seine avaient atteint respectivement 5,90 m et 8,62 m. À Rezé, 629 familles auraient été touchées.

Terrifiant et plaisant

En 1936, les Roussipontains ont de nouveau les pieds dans l'eau. À l'époque, Raymond Fabrice a six ans. "J'habitais à la Blordière mais je venais chez mes grands-parents à Pont-Rousseau. Il devait bien y avoir 50 cm d'eau dans la rue Alsace-Lorraine. On allait voir les inondations comme un spectacle : les ponts de bois, les bateaux... C'était une attraction !", raconte-t-il. Sa cousine, Solange Netti, de six ans son aînée, revoit

encore les images des rues envahies par les flots. "Toute cette eau, c'était à la fois effrayant et plaisant", confie-t-elle. "Nous, les enfants, nous étions contents de marcher sur les passerelles en bois. Nous ne voyions pas le danger."

De l'eau jusqu'au ventre

Transformé en cité lacustre, Pont-Rousseau attire les curieux. Mais, pour les habitants, les conséquences sont désastreuses. L'économie locale en pâtit. Le bétail arrivant à la gare ne peut accéder aux abattoirs. Toutes les communications entre Nantes et le sud du département sont interrompues.

Rejoindre les marchés tient du parcours du combattant. "Mon père cultivait des légumes que ma mère vendait au champ de Mars [ndlr : où se situe aujourd'hui le CIO face à la cité des Congrès] à Nantes", relate Suzanne Giraud, aujourd'hui âgée de 94 ans. "Le cheval traversait la Haute-Île avec de l'eau jusqu'au ventre. Ma mère bravait le danger. Il fallait bien travailler."

Des aides en "liquide" !

Quant aux commerçants, ils doivent évacuer leurs boutiques. "Mes parents ont dû quitter leur charcuterie", indique François Brunet. Trop jeune pour avoir connu la crue de 1936, il se souvient

avoir entendu sa famille en parler. Un détail, notamment. "Dans les journaux, on promettait des aides aux sinistrés. Mais tout ce que mon père a reçu, c'est un bon pour trois litres d'eau de javel !". Une aide en liquide... plutôt difficile à digérer. Au fil des ans, les crues ont été moins abondantes. Les pontons de bois ont été remisés. Depuis 2006, le service d'Etat chargé de la prévision des crues*, à Angers, suit le niveau des eaux et alerte les autorités en cas de danger. Désormais, la Loire et la Sèvre sont sous surveillance. Ce qui n'empêche pas certaines caves de la rue Alsace-Lorraine d'avoir de temps à autre les pieds dans l'eau.

*<http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/>

LIVRES

■ Idées de lecture

Librairie aux Enfants Terribles, Thierry Morice a toujours des titres à proposer, des histoires dans la tête et des livres préférés. Pour tous à partir de 9 ans (sur inscription). Samedi 9 février, 16h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

■ Fabrice Colin

Depuis son premier roman aux éditions Mnémos en 1997, il construit une œuvre ambitieuse et multiple. Auteur de nouvelles, de romans pour les adultes et la jeunesse, de scénarios de bande dessinée... Mardi 12 février, 19h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

JEUNE PUBLIC

■ La Brouille

(Arc) Par le théâtre des Tarabates. La vie racontée et résumée avec deux mains légères, dix doigts. Après le spectacle, les enfants sont invités à découvrir un parcours sensoriel. Durée : 30 mn. Dès 18 mois. Mercredi 6 février, 15h30. Galerie Espace Diderot. Tarif : 6 €. Rens. 02 51 70 78 00.

■ La Reine des couleurs

(Arc) Par Erfurt Theater (Allemagne). Vidéo, théâtre d'ombres et accordéon. La reine des couleurs est un spectacle magique qui donne le pouvoir au dessin, animé par un manipulateur, Paul Olbrich, filmé et projeté en direct sur écran.

Théâtre municipal.

Tarifs : 9,50 €, tarifs réduits.

Rens. 02 40 04 12 35 ou

rezegrs@wanadoo.fr

CONCERTS

■ Metal hardcore

The Arrs et Gokan. Vendredi 1^{er} février, 20h30. La Barakason. Tarifs : de 6 € à 10 €. Rens. 02 51 70 75 75.

■ Idir

(Arc) De retour à Rezé, il vient présenter ses succès et ses nouvelles chansons enregistrées avec de nombreux artistes de la scène rap, hip hop et groove. Samedi 2 février, 20h30. Théâtre municipal. Tarifs : de 8 € à 23 €. Rens. 02 51 70 78 00.

■ Retour du jeudi

Soirée hip hop en partenariat avec l'Arpej. Jeudi 28 février, 20h. Bar Barakason. Gratuit.

■ Dub fusion

Soirée dub, fusion, drum'n'bass avec Guns of Brixton, Dub orchestra et Nevrax vs Rouzman. Vendredi 29 février, 20h30. La Barakason. 6 € à 10 €. Rens. 02 51 70 75 75.

EXPOSITION

■ 200 arbres à protéger

Exotiques ou typiquement rezéens, 200 arbres remarquables ont été inventoriés à Rezé. Photos, panneaux d'informations et jeux pour les enfants (coffret de senteurs, manipulation d'écorces, quizz...).



■ SCÈNES BAROQUES

(Arc) Par l'ensemble Stradivaria. "If music be the food of love". Programme de musique de chambre avec la soprano Anne Magouët. Un concert proposé par l'Arc / l'Aria dans le cadre des 20 ans de Stradivaria. Vendredi 8 février, 20h30 à l'église Saint-André. Tarifs : de 6 € à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00. Conférence introductive au concert par Philippe Le Corf. Vendredi 8 février à 18h30 au centre musical de la Balinière.

■ DU CIRQUE AVEC ESPRESSO



(Arc) Les Objets Volants et Circo Aereo. Spectacle franco-finlandais qui mélange le cirque traditionnel, le cabaret, le cirque contemporain et la performance. Dès 8 ans. Jeudi 14 février, 20h30 au théâtre municipal. Tarifs : de 6 € à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00.

■ TIMBRES

L'association philatélique Rezé-Sud-Loire organise le championnat départemental de philatélie. Cette manifestation met en compétition les collectionneurs des sociétés philatéliques de Loire-Atlantique en vue d'une accession au championnat régional de Bretagne puis au championnat national. Exposition de timbres, cartes postales, etc. Samedi 9 février de 11h à 18h. Gratuit. Un bureau de poste sera sur place et proposera l'oblitération d'un souvenir de Rezé représentant la chapelle Saint-Lupien. Samedi 9 et dimanche 10 février. Salle de l'AEPR, 19 bis rue Pierre-Brossolette. Rens. 02 40 20 45 14.

■ Maison radieuse

Visite d'un appartement témoin et accès à la terrasse. Mardi, jeudi et samedi matins sur réservation. Tarifs : de 1,60 € à 3,30 €. Rens. 02 40 84 43 84.

MULTIMEDIA

■ Samedi du net

Savoir utiliser au mieux les moteurs de recherche. Samedi 2 février, de 15h à 17h. Médiathèque Diderot. Rens. 02 40 04 05 37.

DIVERS

■ Etudes supérieures

Studyrama organise le 7^e salon des études supérieures. Vendredi 1^{er} février, 14h-18h, et samedi 2 février, 10h-18h.



Guns of Brixton



La Brouille



Idir



Les Delfes



La Reine des couleurs

■ Erickson et la vache Mékala

Conte magique accompagné par des airs de guitare et de flûte. Nicole Clavier vous fait rencontrer un ogre végétarien, une lune au fond du puits et la vache Mékala. À partir de 4 ans (sur inscription). Mercredi 13 février, 10h30. Samedi 16 février, 15h. Bibliothèque La Noëlle. Rens. 02 40 04 05 49.

Durée : 50 mn. Dès 4 ans. Mercredi 13 février, 15h30. Galerie Espace Diderot. Tarif : 6 €. Rens. 02 51 70 78 00.

THÉÂTRE

■ Espèces menacées

Par la compagnie Nelly Daviaud. Pièce de Ray Conney, adaptée par Michel Blanc et Gérard Jugnot. Samedi 16 février, 20h30.

■ Carte blanche

Dans le cadre du festival Câble#. Akchote (jazz expérimental), Costes (artiste performeur) et Pumice (pop). Vendredi 15 février, 20h30. La Barakason. De 6 € à 9 €. Rens. 02 51 70 75 75.

■ Retour du jeudi

Les Delfes (duo électro rock ukulélé) et la Chien (pop punk alternative). Jeudi 21 février, 20h. Bar Barakason. Gratuit.

Jusqu'au 8 mars. Maison des projets (RDC de l'espace Diderot). Rens. 02 40 13 44 10.

PATRIMOINE

■ Site archéologique

Visite du site Saint-Lupien. Mercredis 6 et 20 février, 15h et samedi 2 février, 10h. Tarifs : 3 €, gratuité sous conditions. Rens. 02 40 84 43 84.

Halle de la Trocardière. Rens. www.studyrama.com

■ Animaux

Salon des chiots et chatons. Les 8, 9 et 10 février. Halle de la Trocardière. Rens. 02 51 70 30 40.

■ Fête du Têt

Nouvel an vietnamien. Samedi 16 février, 20h30. Halle de la Trocardière.

**Les élus socialistes****Les élus verts****Les élus communistes****Les élus de l'opposition**

Communication en période préélectorale

Le groupe des élus de l'opposition et le groupe de la majorité du conseil municipal ont choisi, d'un commun accord, de ne plus s'exprimer dans ces pages en raison des contraintes imposées à la communication politique dans l'année qui précède les élections.

En effet, le code électoral s'est enrichi, depuis les années 1990, de plusieurs lois dont l'objectif est de séparer la communication de l'institution municipale du débat électoral afin d'éviter

l'utilisation de moyens, comme ceux du journal municipal, qui relèvent de la collectivité publique.

Ces moyens ne permettent donc plus d'utiliser ces pages pour y faire valoir des idées, propositions ou critiques qui pourraient être défendues lors de la campagne.

L'expression des groupes représentés au conseil municipal reprendra après les municipales de mars 2008.

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 3 février :

GRAVIER Olivier, 20 rue Franklin

Nantes (02 40 35 27 01)

Dimanche 10 :

DUBIGEON-LORIN Armelle,

18 rue Marie-Anne-du-Bocage

Nantes (02 40 69 54 40)

Dimanche 17 :

REGNAULT Michel, 5 route de Carquefou

Nantes (02 40 30 10 10)

Dimanche 24 :

CHEVET Fabienne, 63 rue de la Bottière

Nantes (02 40 49 75 88)

PHARMACIENS

Pharmaciens de garde : s'adresser

au commissariat de police 02 51 11 23 00.

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :

17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

PRATIQUE

Piscine Victor-Jara

■ Fermeture au public le mercredi 6 février de 12h à 17h15 pour cause de compétition sportive.

Ecole maternelle Le Corbusier

■ Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2008 commencent le samedi 9 février sur rendez-vous, en téléphonant à Mme Riam au 02 40 75 72 99.

Déchetterie

■ Ouverte 7 jour sur 7 (sauf jours fériés) de 10 à 18h, rue Pierre-Legendre. Rens. 02 51 70 24 04.

Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en janvier 1992 doivent se présenter avant le 30 avril 2008 au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Réservé aux

personnes habitant Rezé. Les mineurs doivent être accompagnés des parents. Rens. 02 40 84 42 02.

SPA

■ Refuge ouvert du lundi au samedi de 14 à 18h à La Trémouille à Carquefou. Rens. 02 40 93 76 61 (chien), 02 40 93 72 52 (chat) ou <http://spa44.free.fr>.

**Piscine fermée
le 6 février
de 12 h à 17 h 15.**



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 14 octobre au 27 novembre. Nevers Raphaëlle, 5 avenue Alexandre-Plancher / Touré Mariame, 1 rue Georges-Grille / Guet Elouan, 26 rue Félicien-Thomazeau / Bourekoua Siham, rue des Poyaux / Cormerais Maxime, 73 rue du Chatelier / Prigent Tom, 21 rue Olympe-de-Gouges / Dupanier Margaux, 28 rue Félicien-Thomazeau / Olivier Sasha, 2 square du Jaunais / Fournel Elya, 12 rue Emile-Zola / Pavard Sébastien, 26 avenue des Treilles / Pinel Tess, 62 rue Ernest-Sauvestre / Charpentier Hugo, 10 avenue des Pyrénées / Serault Manon, 12 rue Pierre-Brossolette / Letanoux Simon, 32 rue Alsace-Lorraine / Germain Camille, 11 rue Eugène-Chartier / Cormier Owen, 41 rue Joseph-et-Lucien-Leclerc / Garniel Ylan, 1 rue Joseph-Turbel / Bernoud Arthur, 39 rue Victor-Hugo / Allard Clément, 52 bis rue Emile-Zola / Michel Timothé, 5 rue Lechat.

MARIAGES

Hors de la commune. Machyakh Issam et Baizeau Lolita, 6 rue Germaine-Richier.

Du 22 décembre au 19 janvier. Groux Didier et Gaillard Marie-Cécile, 6 bis place du Puits / Bouhebert Cyril et Fragonas Valérie, 47 bis rue Henri-Barbusse / Lamour Walter et Chapelle Marie-Hélène, 9 rue Henri-Queffelec.

DÉCÈS

Du 31 octobre au 22 décembre. Dufour Pierre, 70 ans / Kerhoas Marie-Françoise veuve Cavalier, 82 ans / Deniaud Jeanne veuve Thuau, 86 ans / Décure Georges, 87 ans / Renard Marie-Paul, 86 ans / Bochereau Marcelle épouse Godissart, 88 ans / Rayant Daniel, 55 ans / Ménard René, 89 ans / Sollier Marie veuve Bédél, 93 ans / Morinière Joël, 52 ans / Redor Bernard, 58 ans / Ringard Gilles, 81 ans /

Guilloux Lucette épouse Bertin, 71 ans / Buffet Thérèse épouse Launay, 86 ans / Gicquel Gérard, 58 ans / Guedes Yann, 33 ans / Drouet Marie, 76 ans / Brochard Yvonne veuve Heulot, 84 ans / Hurltel Arsène, 82 ans / Choblet Lucie épouse Morel, 90 ans / Thobie Yves, 65 ans / Chauvin Henri, 76 ans / Dagnat Monique née Wambecke, 71 ans.